

Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre

CONTRAT 9352
N/REF : 7/04/2024 1H00 C:000620 I:05035
V/REF : Contrat N°009352 du 27/08/2013

SDC 'Le Garibaldi'
C/O B.IMMOBILIER FONCIA
119, AVENUE DE SAXE
69427 LYON CEDEX 03

IMMEUBLE : LE GARIBALDI
288 RUE GARIBALDI
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAINES VIDE-ORDURES
MOTIF : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. P. DEBRA

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAINES VIDE-ORDURES DE 10 NIVEAUX,
2 RECEPTACLES, 9 VIDOIRS, 3 CONTAINERS DE 240 LITRES ET 1 CONTAINER DE
340 LITRES

2 FOIS L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Avril
et 1er Octobre de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/09/2023

Prix de base du contrat : 233,82

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2013 Valeur : 111,5
Mois de l'indice de révision : 08/2023 Valeur : 136,4

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Nettoyage 1 Gaine V.0/Containers	2/AN	274,97	137,48



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040094

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Remise a titre commercial 12%		12,00%	-16,49
TOTAL H.T.				120,99
T.V.A. a 10,00%				12,09
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>133,08</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.